

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 14 avril 2025

Nombr e de conseillers

En exercice 13

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 20h30

Présents 10

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

Procurations 1

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie
sous la présidence de Mme Marion RIVOIRE, Présidente.

Votants 10

Date de la convocation :9/04/2025

Date d'affichage de la convocation :9/04/2025

Date d'affichage de la délibération :15/04/2025

Etaient présents :MM RIVOIRE Marion, CORTES Didier, FAURE Bernadette, NOEL Martine, CORTES Anne-Marie, LABEDAN Marie-Claire, LACOSTE Bénédicte, MARTINS Josette, NOEL Josette, ROUTABOUL Monique

Ont donné procuration : Mme MOENARD Charlotte à Mme FAURE Bernadette

Madame FAURE Bernadette a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération 2025-06- Vote du Compte Administratif de l'exercice 2024

Exposé

Après avoir présenté les comptes de l'exercice 2024, Madame la Présidente se retire pendant la délibération d'approbation. Monsieur Didier CORTES est élu président de séance. Il présente le compte administratif de l'exercice 2024 qui font apparaître des résultats suivants

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice
Fonctionnement	14 165,93 €	15 156,00 €	990,07 €
Report exercice 2023		9 996,62 €	

La section Fonctionnement présente un Solde Excédentaire de 10 986,69 C

Décision

Oui cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration
DÉCIDE :

De voter le Compte Administratif 2024 à

10

VOIX POUR

ABSTENTION

VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que

dessus Fait à Flourens, le 15/04/2025

Le secrétaire de séance,
Bernadette FAURE

La Présidente,
Marion RIVOIRE

